



Compte-rendu du Comité Technique Spécial Départemental du 20 juin 2019

9h00 – 12h30

Présents pour la FSU : Juliette Coatrieux, Pierre Blanc, Julien Gayet et Pascal Baudet

Déclaration préalable des organisations syndicales : retrouvez celle de la FSU de l'Ain [en ligne ici](#).

En introduction, l'IA-DASEN explique ne pas vouloir de comptage à la rentrée, et ainsi limiter les ouvertures prononcées tardivement. Elle souhaite également aller dans le sens des annonces ministérielles (GS, CP et CE1 à 24 par classe, respect des rythmes d'apprentissages des élèves avec la nouvelle obligation d'instruction à 3 ans). Avec l'instruction obligatoire à 3 ans, l'IA-DASEN souhaite prévenir les inégalités (98 % de ces élèves sont déjà scolarisés).

Concernant l'inclusion, elle souhaite garantir l'accompagnement de tous les élèves et la reconnaissance du travail pour les personnels AESH et la rétribution leur travail. Elle dit que nous sommes aujourd'hui sur une approche d'établissements, mais avec un objectif de tendre vers une approche territoriale, pour cibler les points d'appui et les éventuels freins.

Le SNUipp-FSU intervient concernant les fusions d'école, pour lesquelles il s'étonne de les découvrir seulement maintenant. En février, l'administration avait dit « ne connaître aucun projet de fusion ». Le SNUipp-FSU précise qu'il n'a pas d'opposition de principe à ces fusions lorsque les conseils d'école ont été consultés (et se sont prononcés « pour » évidemment).

L'administration explique qu'à ce moment, elles étaient encore à l'état de projets et qu'il n'était pas possible de communiquer dessus.

Le SNUipp-FSU demande comment vont être coordonnés les PIAL, si la gestion administrative des AESH sera faite au niveau des collèges.

L'IA-DASEN souhaite rencontrer les délégués du personnel pour expliquer dans les prochains jours comment cela va se passer. Elle précise qu'il y aura la création de 27 PIALs : 2 premiers degrés à Oyonnax et Belley, 22 en collège (dans des collèges avec ULIS), 2 en lycée et 1 à l'EREA.

Le SNUipp-FSU alerte l'administration sur l'accueil des 3 ans : problèmes de locaux, de places, de matériels que certaines communes ne veulent pas acheter (pour la sieste par exemple). Le SNUipp-FSU demande aussi s'il y a eu des anticipations sur les effectifs, avec de potentielles inscriptions à venir notamment en cours d'année. Aucune réponse claire de l'administration.

Le SNUipp-FSU demande si cette obligation va être effective à partir de la date d'anniversaire des enfants. L'IA-DASEN précise que l'instruction obligatoire à 3 ans se mettra en place selon le même cadre que pour les 6 ans actuellement : sont considérés comme « 3 ans » tous les élèves qui ont 3 ans dans l'année civile de la rentrée. L'IA confirme qu'il y aura de la souplesse dans les temps de scolarisation pour respecter le rythme de l'enfant.

Ordre du jour :

1/ mesures d'ajustement de la carte scolaire dans les écoles

L'IA a présenté son tableau des mesures à l'étude : si des mesures d'ouvertures ont été validées en séance (voir notre tableau des mesures [en ligne ici](#)) , notamment pour les maternelles de la Boisse et de Fareins qui dépassaient les 33 élèves de moyenne, d'autres situations n'ont pu aboutir malgré nos demandes :

Commenté [s1]:

- **Villieu Loyes Mollon** : l'IA-DASEN ne reconduira pas le moyen provisoire qui existait depuis plusieurs années même si les locaux (2 classes très petites) ne permettront pas d'accueillir les élèves... L'école est certes en dessous de l'indicateur d'ouverture, mais des classes ne permettent pas d'accueillir physiquement plus de 20 à 24 élèves.
- **Tramoyes** : moyenne de 28,57 ! Pas nécessaire d'ouvrir une classe pour l'inspection...
- **Blyes** : 29 de moyenne mais l'inspection répond que ce n'est pas le cas sur ONDE avec les inscriptions effectives donc pas de mesure d'ouverture.
- **Château-Gaillard** : 28,2 de moyenne, ce n'est pas suffisant pour avoir une ouverture ! L'indicateur de 28 est pourtant dépassé...

Les 2 fermetures à suivre de **Brion** et **Attignat** sont annulées : les collègues qui « avaient initialement perdu leur poste » seront recontactés s'ils ou elles sont intéressés par leur poste initial (et ce avant le second mouvement du 26 juin).

Une fermeture qui n'apparaissait pas dans les documents préparatoires donnés par l'inspection, nous est annoncée en séance. Il s'agit de l'école de **Nantua** maternelle. Si les effectifs donnés par l'inspection (67 élèves + 3 élèves qui auront 2 ans en cours d'année) sont effectivement bas, [le SNUipp-FSU précise que le public est particulièrement défavorisé](#). Pas de réaction de l'IA-DASEN.

Le SNUipp-FSU est intervenu pour d'autres situations, hors tableau de l'inspection :

- **Torcieu** : 3 élèves au-dessus du seuil d'ouverture, avec des prévisions en hausse pour les années à venir. L'IA-DASEN répond que nous ne sommes que très peu au-dessus de l'indicateur...
- **Rignieux le Franc** : au seuil d'ouverture mais pas d'ouverture nécessaire pour l'IA !
- **Chalamont** : 307 élèves pour l'administration (contre 340 élèves selon les informations du SNUipp-FSU), donc largement sous le seuil, pas question d'une ouverture. L'IA-DASEN refera le point avec le directeur et l'inspecteur d'ici le CDEN car le différentiel est très important.
- **Challex** : pas d'ouverture prononcée car les effectifs fluctuent beaucoup avec des élèves qui partent en Suisse. 164 inscrits dans ONDE, plus selon les infos que l'école nous a transmises.
- **Civrieux** : le SNUipp-FSU intervient car au-dessus du seuil d'ouverture. L'inspection prend note sans donner suite...
- **Replonges** : le SNUipp-FSU intervient pour cette école. Les nombres varient énormément entre ceux dont ils disposent et ceux de l'administration : 246 pour l'administration contre 290 pour le SNUipp-FSU. L'IA-DASEN dit que c'est un « non-sujet », car les chiffres sont trop différents. Fermeture maintenue.
- **Chaleins** : au-dessus de l'indicateur, situation qui sera revue en CDEN mardi prochain.
- **RPI Rancé Toussieux** : effectifs qui dépassent l'indicateur d'ouverture (à revoir en CDEN).
- **RPI Bourg St Christophe / Pérouges** : effectifs qui approchent de l'indicateur d'ouverture à 28 mais qui ne l'atteignent pas... donc pas d'ouverture.

Commentaire du SNUipp-FSU de l'Ain : au final, bien des écoles qui dépassent l'indicateur d'ouverture restent sans réponse ! Le SNUipp-FSU a voté en **abstention** à la fin du CTSD, car un vote contre pouvait obliger l'inspection à convoquer un CTSD dans 8 jours environ, décalant de fait le CDEN de mardi prochain et empêchant toute prise en compte de ces situations pour le second mouvement. Le SNUipp-FSU précise à l'inspection qu'il votera contre au CDEN s'il n'y avait aucune prise en compte de ses demandes d'ouverture !

2/ Postes hors la classe :

- **ASH** : création d'un poste EU Maternelle Autisme sur l'école maternelle Daudet-Pagnol pris sur la dotation du ministère (plan autisme).

- Décharge PIAL : deux directeurs (école Louis Armand à Oyonnax et Jean Ferrat à Belley) vont travailler sur la coordination des PIALs et conformément à la circulaire, l'administration attribue 25% de décharge à chacun d'eux.
- Coordination ITEP : Suppression de 50% de coordination à Civrieux et Condamine (actuellement 100%). [Le SNUipp-FSU intervient pour demander le maintien d'un supplément de décharge sur les ITEP de Civrieux et Condamine. A Civrieux où il y a et un ITEP et un IME et où l'appel à candidature ne le précise pas, d'autant plus que 50% seraient dédiés à de l'enseignement spécialisé sans plus de précisions.](#) L'IA-DASEN répond qu'à l'heure actuelle, les missions vont au-delà de ce qui est prévu pour ces personnels et dit qu'elle sera vigilante à ce qu'elles soient respectées (recentrées sur le pédagogique).
- [Le SNUipp-FSU intervient pour demander que le poste de PDMQDC de Bellegarde qui est actuellement occupé à 50% et non complété le soit à partir de l'année prochaine par un ½ poste d'ICS.](#) L'inspection va étudier cela. Avec la nouvelle suppression (annoncée en séance) de 3 postes PDMQDC sur Bourg (tous vacants au mouvement), il reste sur le département 4.5 postes de PDMQDC...
- [Le SNUipp-FSU intervient pour demander la création de postes de remplaçants, plutôt que la transformation annoncée de 7 postes de TR ZIL en TR ZR \(postes tous vacants\).](#) L'IA-DASEN dit prioriser les postes devant élèves.
- Poste EFIV Les Arbelles : suppression de 50%, sous prétexte que « le moyen mis en œuvre ne serait pas adéquat, avec des effets parfois contre productifs ». L'Inspectrice Adjointe réfléchit à « d'autres solutions » sans plus de précisions.
- Poste ERUN : création de 50% pour accompagner l'évaluation et la formation autour du numérique qui fera l'objet d'un appel à candidature. [Demande initialement faite par le SNUipp-FSU.](#)
- Service militaire volontaire : création d'un poste, sans plus de précisions.
- Chargé de mission formation : Création d'un poste de conseiller pédagogique départemental. [Le SNUipp-FSU intervient au passage sur les postes de CPC dédiés au T1-T2, qui ne seraient pas reconduits. Il demande le maintien des postes de CPC T1 T2.](#) L'IA-DASEN explique que cette mission va être donnée aux PEMF pour ces accompagnements et aux autres conseillers péda, coordonnée par le chargé de mission formation. [Le SNUipp-FSU explique que les PEMF ne peuvent pas tous se déplacer jusque dans le Pays de Gex.](#) L'IA dit que les PEMF du département auront des lettres de mission à respecter.
- Psy-EN : [Le SNUipp-FSU alerte sur la situation de Valsershône et du poste de Psy-EN, dans un secteur où 1/6 enfants bénéficie d'une demande d'aide.](#) L'IA-DASEN va regarder...
- [Le SNUipp-FSU s'interroge sur la pertinence de garder des postes fléchés langue vivante \(notamment italiens\) quand ces dispositifs ne sont plus effectifs depuis plusieurs années.](#) L'IA-DASEN dit qu'elle y pense, mais des projets sont en préparation avec le consulat italien. A suivre l'année prochaine.
- [Le SNUipp-FSU interroge l'administration sur la gestion des personnels dont leur poste sera supprimé à l'issue du CDEN de mardi 25 juin.](#) Sous réserve d'une autre appréciation par la DIPER, les collègues concerné.es seront contacté.es et participeront au 2nd mouvement (en étant pré-phasé.es). Ils bénéficieront de points de mesure de carte scolaire l'an prochain.